

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
MERCREDI 2 AVRIL 2025 - 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du mercredi 12 mars 2025 - 19H00. Adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour*
- *Désignation du secrétaire de séance : Philippe STROPPIANA*  
*- Information au conseil municipal des décisions du Maire : néant*

**1. Convention d'organisation 2025-2026 et de financement 2025 des temps périscolaires des mercredis**

La convention a pour objet de définir les modalités de participation financière de la commune dans le cadre de l'accueil collectif des mineurs les mercredis.

*Vote : unanimité*

**2. Convention de partenariat pour le financement des centres de loisirs**

La convention a pour objet de définir les modalités de participation des communes signataires au financement des centres de loisirs présents sur les communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes et Oppède et d'en fixer les conditions d'accueil.

*Vote : unanimité*

**3. Subventions 2025 aux associations**

ASSOCIATIONS	MONTANTS	VOTES
OPPEDE MAUBEC LUBERON	1 750,00 €	unanimité
COMITE DES FETES	22 900,00 €	unanimité
PACA HISTORIC CAR	100,00 €	2 abstentions (Sylvana MACAIGNE, Marie-Line LLAMAS)
PEINDRE A MAUBEC	400,00 €	unanimité
LES SONS CHANTES	600,00 €	17 voix pour (Michel ne participe pas au vote)
LES PITCHOUNS	500,00 €	Unanimité
RUGBY CLUB MAUBECQUOIS	3 500,00 €	2 abstentions (Sylvana MACAIGNE, Marie-Line LLAMAS)
APACC	750,00 €	unanimité
LA STRADA	665,00 €	17 voix pour (Jean-Louis BOQUIS ne participe pas au vote)
L'INSTANT PHOTO	550,00 €	17 voix pour (Jean-François DUBOIS ne participe pas au vote)
LES PLANCHES VERTES	100,00 €	unanimité
<b>TOTAL</b>	<b>31 815,00 €</b>	

**4. Budget primitif ville 2025**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire sur le budget primitif Ville de l'exercice 2025 :

Sections	Montants dépenses	Montants recettes
Fonctionnement	2 292 234,25	2 292 234,25
Investissement	1 673 872,85	1 673 872,85
<b>TOTAL</b>	<b>3 966 107,10</b>	<b>3 966 107,10</b>

*Vote : unanimité*

*Le Maire lève la séance à 19h45*

Le Maire,  
Frédéric MASSIF

